

Arrondissement d'Avesnes
Commune de Saint Hilaire/Helppe - 59534
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1 - Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Ruisseau du Buchemont Ruisseau de la Croisette Ruisseau de la Loire Ruisseau du Monsemont Ruisseau du Rie à Grives ou de la Gressonnière Ruisseau de la Sablière Ruisseau de la Sarcotte Ruisseau de la Tuilerie Ruisseau du Vieux Moulin A.P. du 16/01/1970	Ddtm
A.5	CANALISATIONS PUBLIQUES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT Servitude de protection des conduites	Canalisation publique d'eau potable	Ddtm
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitude de protection des captages AEP	Captage du SIDEN F1 D.U.P. du 10/12/1987 Captage du SIDEN F2 D.U.P. du 11/07/1997	Ars
I.2 - Conservation du Patrimoine Culturel			
AC1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitude de protection des monuments historiques	. Chapelle Notre-Dame des Affligés Ins.M.H. du 11/12/1946 . Chapelle Ste Anne Ins.M.H. du 12/12/1946 . Château de Coutant Ins.M.H. du 28/04/1947 . Chapelle St Liénard et Notre Dame de Messine Ins.M.H. du 10/08/1951	Drac
II.1 - Utilisation de certaines ressources : énergie			
I.3	GAZ Servitude de protection des canalisations de transport de gaz	Canalisations: St Hilaire/Hepe – St Hilaire/Helppe (DP) Taisnières/Hon – Aubenton dites « Artère de LORRAINE 1 & 2 » Taisnières/Hon – Cheppy (MARCHES N-E)	Grt Gaz
I.4	ELECTRICITE Servitude de protection des lignes haute tension	Ligne : Buire-Pont sur Sambre et la Capelle – Pont sur Sambre 2 x 225 kV	Rte
II.2 - Utilisation de certaines ressources : communications			
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D. 951	Conseil Général.
T1	VOIES FERREES Servitude de protection des lignes ferroviaires	Ligne : FIVES – HIRSON	Sncf

Arrondissement d'Avesnes
Commune de Saint Hilaire/Helppe - 59534
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
II.3	Utilisation de certaines ressources : télécommunications		
PT.2LH	TELECOMMUNICATIONS Servitude de protection relatives aux conduites	Liaison VALENCIENNES – AVESNES Tronçon Locquignol – Avesnes Décret du 20/11/1978	Anfr
III -	Sécurité		
PM.1	RISQUES NATURELS Servitudes résultant du plan de prévention des risques naturels	PPRN Inondation de l'Helppe Majeure A.P du 12/11/2012	Ddtm
IV	Salubrité		
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

**Pour les adresses des gestionnaires,
Voir liste ci-jointe**